

prouvait le regretté Brunetière dans son dernier livre, dépend en effet de la question morale. Et les peuples où la moralité fléchit arrivent bientôt à ne plus comprendre et finalement à rejeter les principes fondamentaux de justice, de liberté, d'ordre public, et se précipitent dans la ruine.

La moralité est surtout requise dans un pays neuf et d'immigration intense ; car c'est un fait d'expérience que le peuplement d'une contrée se signale par une recrudescence du vice. Il en aurait été ainsi surtout au Canada, dans ce pays aux étendues fantastiques et aux mystérieuses solitudes, où les nouveaux venus étaient séparés du monde civilisé par l'immensité d'un océan, où les mœurs libres des peuplades sauvages n'étaient pas sans exercer une forte attraction sur des esprits toujours enclins aux aventures.

Mais le clergé était là, remplissant sa mission divine, façonnant d'abord des chrétiens, et par surcroît des citoyens, aux vertus mâles et robustes. Sans cette forte action du clergé sur les mœurs des premières générations Canadiennes, jamais notre peuple n'eût pu surmonter les épreuves incroyables qui ont assailli, pendant plus d'un siècle, l'établissement de la colonie.

Le clergé ne fit pas que moraliser notre peuple. On le rencontre partout où s'agitaient les grands intérêts du pays. Envoyé de Dieu, il n'en était pas moins le plus dévoué serviteur du roi : à l'époque des découvertes et des explorations, on le retrouve sur les rives du Mississipi, du Lac St-Jean et de la baie d'Hudson.

Dans les relations avec les indigènes, on le voit se dirigeant vers les bourgades les plus reculées, et affrontant leur l'astuce et la férocité des enfants de la forêt. Il paie parfois de son sang l'audace de son zèle ; mais, qu'importe, il réussit souvent à enterrer la hache de guerre, il noue et cultive avec certaines tribus les amitiés les plus précieuses à la colonie de la Nouvelle-France.

Au centre des quartiers français, il s'occupe encore d'enseignement, d'œuvres de charité, de colonisation ; il entreprend tout ; il dirige tout. Et en face d'un pareil dévouement, un historien ne peut que s'écrier : " Le clergé a eu tant de part à la création de la colonie, qu'en parcourant les premières annales canadiennes, il semble qu'on lise une page de l'histoire de l'Église plutôt qu'une page de l'histoire de France ¹.

¹ Gailly de Taurines : " *La Nation Canadienne* " p. 45.